



TRAXIO CERTIFIED garantit que le vélociste titulaire du label **VELO-PRO**:

- ✓ satisfait à toutes les normes de qualité du secteur
- ✓ respecte l'environnement et veille au caractère durable de son entreprise
- ✓ transmet des informations correctes grâce à son équipe d'experts
- ✓ adopte des pratiques de marché honnêtes
- ✓ vous propose des vélos et des accessoires qui répondent à vos besoins
- ✓ emploie du personnel qualifié qui maîtrise toutes les dernières technologies
- ✓ dispose d'un équipement de diagnostic et d'outils performants et effectue chaque réparation conformément aux recommandations du fabricant, sans aucune perte de garantie
- ✓ propose VELO-PASS et l'enregistre correctement, pour lutter contre le vol et le recel de vélos
- ✓ propose une garantie d'au moins 1 an sur chaque article vendu, entretien ou réparation
- ✓ aspire à l'entière satisfaction du client